L'APPRENTISSAGE





CE GUIDE VOUS EST OFFERT PAR LE CFA AGRO LE CFA DE L'AGROALIMENTAIRE

CFA AGRO IFRIA OUEST 5 rue pierre TREMINTIN 29000 QUIMPER 02.98.64.55.51 contact@ifria-ouest.fr

PAYS DE LA LOIRE 2 impasse Thérèse Bertrand Fontaine 44000 NANTES 02.98.64.55.51 contact@ifria-ouest.fr





S.O.M. M.A.I.R.E

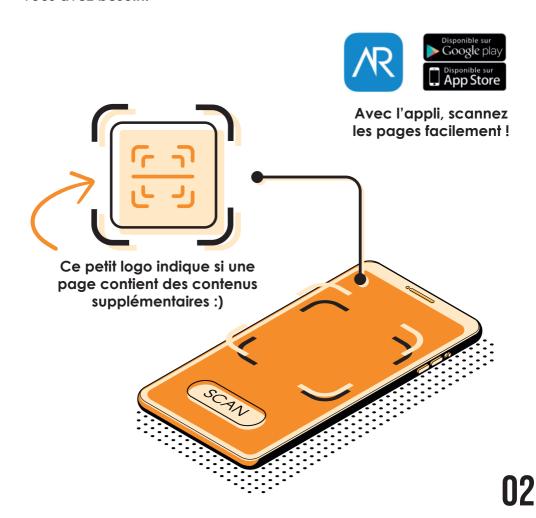
02	augmentée			
03	L'IFRIA Ouest, c'est :			
04	L'apprentissage à l'IFRIA Ouest			
05	Nos entreprises partenaires			
06	Nos formations			
07	Ce que l'IFRIA Ouest fait pour ses apprenti(e)s			
08	Trouver son entreprise			
10	L'admission au CFA			
12	Les jobdatings			
13	La rémunération			
14	Les impôts			
15	Les Droits & Devoirs			
16	Les aides			
18	La vie au CFA			
20	L'agroalimentaire			

I.N.T.E.R.A.C.T.I.F

UN GUIDE EN RÉALITÉ AUGMENTÉE

Avec l'appli RZONE, ce guide s'enrichit!

Vidéos, PDF, liens URL...retrouvez tous les compléments d'infos dont vous avez besoin.



D.É.F.I.N.I.T.I.O.N

L'IFRIA OUEST C'EST:

Hors-murs un grand réseau d'écoles, choisies pour leurs formations de qualité



Qui regroupe

22 formations

du CAP au Bac+5

dans divers domaines

CFA = Centre de Formation par Apprentissage

Qui développe la **formation continue** (former des salariés en poste dans leur entreprise).



C'est un réseau de plus de **800 entreprises partenaires!** Qui forment les futurs professionnels de l'agroalimentaire



*Source: Enquête IFRIA Ouest 2020.

QUELQUES CHIFFRES*:

- 98 % des entreprises nous recommandent.
- 94 % de réussite aux examens.
- 80 % de satisfaction chez les apprenti(e)s.
- 56 % des apprenti(e)s en poste en sortie de formation.
- 63 % en poste après 6 mois.
- 29 % en poursuite d'études (dont 15% avec l'IFRIA).
- Seulement 10 % de ruptures de contrat

D.É.C.O.U.V.R.I.R

L'APPRENTISSAGE À L'IFRIA OUEST



Le contrat d'apprentissage est un contrat conclu pour une période égale à la durée de préparation du diplôme. Il concerne les jeunes, âgés de 16 à 29 ans.

Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans : les apprenti(e)s préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs(euses) handicapé(e)s (sans limite d'âge) et les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Ce contrat unit 4 intervenants:

L'ENTREPRISE accueille et forme l'apprenti(e)



LE CFA

est le lien entre l'entreprise, l'école et l'apprenti(e)

L'ÉCOLE

dispense les enseignements pédagogiques

L'APPRENTISE)

signe le contrat de travail et bénéficie d'une formation gratuite & rémunérée

L'apprentissage débouche sur un véritable diplôme de l'enseignement, reconnu par l'État.

Durée du contrat : Le contrat a une durée déterminée de 6 mois à 3 ans, selon le diplôme préparé. Il est possible de conclure des contrats successifs.

Durée annuelle minimum de formation en centre : Égale à 25% de la durée du contrat.

Durée de la période d'essai : 45 jours effectifs au sein de l'entreprise.

C.O.N.N.E.C.T.É.S

NOS ENTREPRISES PARTENAIRES

Plus de 800 entreprises dans l'Ouest!



Exemples d'entreprises qui ont formé un(e) apprenti(e) avec l'IFRIA Ouest

P.A.R.C.O.U.R.S NOS FORMATIONS





INGÉNIEURS

INGÉNIEUR AGROALIMENTAIRE (AGROCAMPUS OUEST / ESIAB)
INGÉNIEUR GÉNIE INDUSTRIEL 4.0 (ENSIBS)

+3

LICENCES PRO

MANAGEMENT DE LA PRODUCTION Logistique et pilotage des flux Oualité - Hygiène - Sécurité - Environnement

+2

BTS - DUT

MAINTENANCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES ALIMENTS GÉNIE BIOLOGIQUE DEUXIÈME ANNÉE



BP - OTIA - BAC PRO - CAPA

CONDUCTFUR DE LIGNE

MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

BOUCHER CHARCUTIER TRAITEUR

OPÉRATEUR DE TRANSFORMATION EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE



S.A.V.O.I.R

CE QUE L'IFRIA OUEST FAIT POUR SES APPRENTI(E)S



QUESTIONS / DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



AIDE À LA RECHERCHE D'ENTREPRISE / JOBDATINGS



SUIVI PERSONNALISÉ TOUTE L'ANNÉE



CONTACTS RÉGULIERS AVEC LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE



OUTILS POUR VALIDER LES COMPÉTENCES



PROGRAMME AMBASSADEURS / AFTERWORKS



RÉFÉRENT HANDICAP / MOBILITÉ

clebozec@ifria-ouest.fr

vduroc@ifria-ouest.fr







C.O.M.M.E.N.T

TROUVER SON ENTREPRISE

PRÉPARER SA LETTRE DE MOTIVATION

Le fond:

- Être accrocheur
- Présenter ses qualités avec des preuves & des arguments
- Parler de l'entreprise, de ce qui vous plaît chez elle!

La forme:

- Court, clair et concis (1 page max)
- Faire relire pour éviter les fautes !

POUR VOUS AIDER À TROUVER VOTRE ALTERNANCE

- Nos réseaux sociaux (Facebook LinkedIn)
- Les offres en alternance de notre site web
- Nos jobdatings!
- 1 assistante « Mise en relation » est là pour vous guider dans la recherche de votre entreprise et vous proposer des offres

PRÉPARER SON CV

Le fond:

- Coordonnées complètes
- Expériences professionnelles
- Parcours scolaire
- Compétences
- Missions réussies en stage

La forme:

- Clair & concis (1page max)
- Faire relire pour éviter les fautes!
- Être créatif (mais pas trop!)





- Se renseigner sur l'entreprise
 - Connaître le métier visé
 - Préparer ses arguments
- Penser aux questions pièges
 - Soigner sa tenue
 - Arriver à l'heure
- Pouvoir parler de soi 3 minutes non-stop
 - Apporter son plus beau sourire!





P.R.O.C.E.S.S.U.S L'ADMISSION AU CFA



RÉSULTATS D'ADMISSION



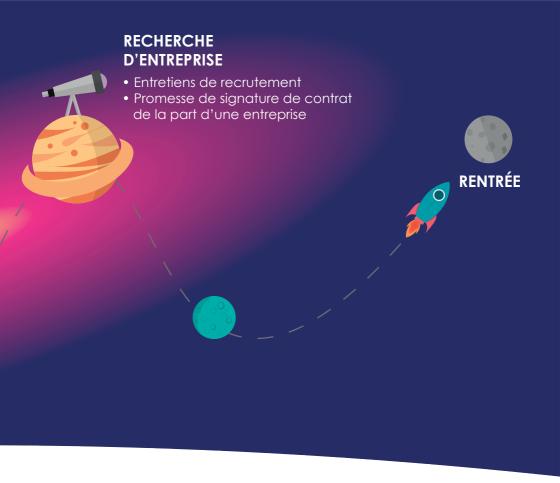
CALENDRIER DES DÉMARCHES

NOVEMBRE / JANVIER

À la recherche d'une formation par alternance, commencez par vous renseigner auprès des professionnels de l'orientation, venez nous rencontrer sur les salons et affinez votre projet. C'est aussi le moment de postuler aux concours d'ingénieurs. Enfin, n'oubliez pas de formuler vos voeux sur Parcoursup (pour les BTS & DUT)!

FÉVRIER / MARS

C'est la période des portes ouvertes de nos écoles partenaires, l'occasion de rencontrer d'autres apprenti(e)s, des enseignants... et de commencer à chercher un employeur. N'oubliez pas de confirmer vos voeux Parcoursup et de compléter votre dossier!



AVRIL / MAI / JUIN

C'est à cette période que les réponses des écoles concernant vos voeux Parcoursup arrivent. Les dossiers de candidature sont à télécharger, à remplir et à nous renvoyer. La procédure de recrutement commence, nous reviendrons vers vous.

JUILLET / AOÛT

Si vous avez trouvé un employeur, il est temps de signer votre contrat d'apprentissage qui officialise votre entrée dans la formation. Vous pouvez maintenant débuter votre contrat de travail à la date fixée. N'oubliez pas de vous rapprocher de la CPAM pour votre sécurité sociale!

SEPTEMBRE

La formation commence, une riche année s'annonce!

F.O.C.U.S

LES JOBDATINGS

en visio & présentiel!

Le jobdating du CFA Agro IFRIA Ouest, c'est l'événement pour faire chauffer son CV et partir à la rencontre des entreprises agro!

On est là pour vous aider à trouver votre contrat d'apprentissage!

Pour participer, il faut être admissible dans l'une de nos formations & en recherche d'une entreprise. Nous nous chargeons de mobiliser nos entreprises partenaires.

Les offres proposées concernent nos 22 formations !! (sur les métiers de techniciens de maintenance, pilotes d'installations, ingénieurs agroalimentaires, responsables d'équipes, opérateurs qualifiés, conducteurs de lignes, assistants qualité...)



Un combo gagnant-gagnant pour les futur(e)s apprenti(e)s et les entreprises

Le moyen d'échanger dans un cadre moins stressant que l'entretien classique !





NOUVEAU

S.A.L.A.I.R.E **RÉMUNÉRATION**

Le tableau ci-dessus présente à titre indicatif, les salaires bruts mensuels sur la base du SMIC horaire au 01/01/2021 : 10,25 €.

NB : Les rémunérations des apprenti(e)s sont exonérées de charges sociales.

	Première année	Deuxième année	Troisième année*
16-17 ans	419.74€	606.29€	855.02€
	27% du SMIC	39% du SMIC	55% du SMIC
18-20 ans	668.47€	792.84€	1041.57€
	43% du SMIC	51% du SMIC	67% du SMIC
21-25 ans	823.93€	948.30€	1212.58€
	53% du SMIC	61% du SMIC	78% du SMIC
26 ans	1554.58€	1554.58€	1554.58€
et plus	100% du SMIC	100% du SMIC	100% du SMIC

*3ème année pour le BAC Pro et les formations ingénieurs

Pour les plus de 21 ans, le salaire de l'apprenti(e) doit être calculé en fonction du Salaire Minimum Conventionnel applicable dans l'entreprise s'il est plus favorable que le SMIC. Lorsqu'un(e) apprenti(e) conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec un employeur différent, sa rémunération est au moins égale à la rémunération minimale à laquelle il pouvait prétendre lors de la dernière année d'exécution du contrat précédent.

Le décret n° 2020-373 du 30 mars 2020 prévoit des spécificités au niveau des salaires des apprenti(e)s en cas de réduction de parcours. C'est le cas pour certaines de nos formations.

- Licences et DUT en 1 an : Le niveau de salaire correspond à la 2^{ème} année
- Bac Pro en 1 an : Le niveau de salaire correspond à la 3^{ème} année
- Bac Pro en 2 ans : Le niveau de salaire correspond à la 2 ème et 3 ème année



I.N.F.O.S

LES IMPÔTS

Les revenus sont non déclarables et non imposables jusqu'à hauteur de 100% du SMIC. Seule la partie des revenus dépassant 100% du SMIC est déclarable.

2 cas possibles:

- Apprenti(e) indépendant(e) de ses parents. Je déclare mes impôts.
- Apprenti(e) dépendant(e) du foyer fiscal de ses parents.

Attention : consulter la notice de déclaration d'impôts pour ce point particulier.

Dans le cas où l'apprenti(e) reste dans le foyer fiscal de ses parents, les parents doivent indiquer les revenus de l'apprenti(e) dans le cadre de leur déclaration d'impôts sur le revenu, ces revenus ne donneront pas lieu à un impôt supplémentaire (jusqu'à hauteur de 100 % du SMIC).

LES CONGÉS

L'apprenti(e) a droit aux congés payés légaux :

Cinq semaines de congés payés par an, (soit deux jours et demi ouvrables par mois de travail accompli).

L'employeur ne peut pas (sauf en cas de circonstances exceptionnelles), modifier l'ordre et les dates de départ moins d'un mois avant la date de départ prévue. Pour la préparation de ses épreuves, l'apprenti(e) a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède (pour les apprenti(e)s de l'enseignement supérieur, il est fractionné pour s'adapter au contrôle continu). Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.



I.N.F.O

DROITS & DEVOIRS

En signant mon contrat, je deviens un(e) salarié(e).

DROITS

- Une **rémunération**
- Des **avantages** liés à la politique salariale de mon entreprise
- Des aides (logement, permis de conduire...)
- Une protection sociale
- Le cumul des droits à la retraite

DEVOIRS

Je respecte mon temps de travail, en entreprise comme en formation (temps conforme à la durée légale prévue par la convention collective de mon entreprise ou du métier considéré).

J'adopte un comportement professionnel, en entreprise comme en

centre de formation. Je respecte l'ensemble des règles et je suis proactif dans la réalisation des missions confiées. J'innove et je fais preuve d'initiative!

Je me présente aux examens pour valider mon parcours de formation.



D.É.M.A.R.C.H.E.S

LES AIDES

L'aide APL

La plus connue des aides au logement demeure l'APL (**l'Aide Personnalisée au Logement**).

Étudiants comme alternants y ont droit pour les aider à prendre en charge une partie de leur loyer.

Pour savoir si vous êtes éligible, **vous pouvez effectuer une simulation** sur le site internet de la CAF (www.caf.fr).

La Boussole

La Boussole est une initiative du Gouvernement pour faciliter l'entrée dans la vie professionnelle de tous les jeunes.

Ce nouvel outil permet en quelques clics de voir les aides auxquelles vous pouvez prétendre (www.1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides).

L'aide au LOGEMENT

AG2R permet d'avoir accès au logement intergénérationnel, mis en place pour les apprenti(e)s du secteur de l'alimentaire!

L'aide des CONSEILS GÉNÉRAUX

Consultez le site du Conseil Général de votre lieu de résidence pour voir toutes les aides !

L'aide MOBILI-JEUNE

L'aide mobili-jeune est destinée aux alternants de moins de 30 ans en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Attribuée par Action Logement, elle a pour but de prendre en charge une partie du loyer acquitté par le jeune.

Le montant de la subvention, compris entre 10 et 100 euros par mois, dépend du salaire touché par l'apprenti(e) (www.actionlogement.fr).

En dehors des conditions d'âge et d'études, le jeune ne doit pas percevoir plus de 1.539 euros mensuels bruts et le logement doit être occupé durant la période de formation en alternance.



Le TRANSPORT

Des **tarifs préférentiels** sont proposés par la SNCF pour les moins de 26 ans sur les abonnements TER Bretagne.

Aide au financement du PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le **1er janvier 2019**, les apprenti(e)s majeur(e)s peuvent bénéficier d'une aide d'État pour financer leur permis de conduire.

Pour quels apprenti(e)s?

L'aide au financement du permis de conduire s'adresse aux apprenti(e)s âgé(e)s d'au moins 18 ans, titulaires d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution et engagés dans un parcours d'obtention du permis B.

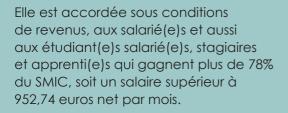
Quel est le montant de l'aide?

Il s'agit d'une aide forfaitaire d'un montant de **500 euros**, attribuée une fois, quel que soit le montant des frais engagés par l'apprenti(e).

Comment obtenir l'aide au financement du permis de conduire B? L'aide au permis de conduire doit être demandée à l'IFRIA Ouest qui communiquera à l'apprenti(e) la démarche à suivre et le contenu du dossier.

La PRIME D'ACTIVITÉ

La prime d'activité est un complément de revenus destiné aux travailleurs percevant des revenus modestes.



C'est la CAF ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA) qui se charge du versement de la prime.



La CARTE D'ÉTUDIANT

Votre carte d'étudiant des métiers vous permet de bénéficier de nombreuses réductions tarifaires

Culture (cinéma, théâtre...)
Activités sportives
Restauration
Transports
Logement étudiant

A.M.B.I.A.N.C.E

LA VIE AU CFA

REJOINS LA TEAM APPRENTI(E)S!

La vie étudiante est bien remplie à l'IFRIA!

En plus des afterworks (moments d'échanges sympas), nous organisons fréquemment des événements afin que nos apprenti(e)s soient acteurs du changement, aussi bien dans leur formation qu'au sein des entreprises.

Nous avons par exemple lancé le dispositif Agro Avenir : Une initiative qui permet aux apprenti(e)s & aux entreprises de se rencontrer et d'échanger sur des thèmes importants!

Le tout en proposant des améliorations (L'intégration en entreprise, l'attrait de l'agroalimentaire, les enjeux écologiques...).

Le monde évolue, l'agroalimentaire aussi!











DES TEMPS FORTS TOUTE L'ANNÉE!

Nous mettons en place de nombreuses activités pour nos apprenti(e)s en formation (visites d'entreprises, formations premiers secours, réalité virtuelle, serious game...).



19

O.R.I.E.N.T.A.T.I.O.N

L'AGROALIMENTAIRE

UN SECTEUR RICHE ET VARIÉ!

L'industrie agroalimentaire (en abrégé IAA) est l'ensemble des activités qui transforment les produits issus de l'agriculture ou de la pêche en aliments destinés essentiellement à la consommation humaine.

C'est l'intermédiaire principal entre l'agriculture et la grande distribution!

L'agroalimentaire emploie de nombreux métiers!

PRODUCTION
MAINTENANCE
QUALITÉ
MARKETING
LOGISTIQUE
RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT
MANAGEMENT

On y retrouve une diversité de secteurs comme les fruits et légumes, la boulangerie-pâtisserie, la viande, les boissons, les produits traiteurs, les produits de la mer, l'alimentation animale...

L'agroalimentaire est le premier employeur dans l'Ouest!



F.O.L.L.O.W

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

